

28 Janvier, 1935

Où Nous en Sommes

S'il est établi aujourd'hui que nos idées correspondent à une appréciable partie de l'opinion et qu'elles constituent déjà un mouvement et un mouvement qui gagne, nous serons les premiers à reconnaître que nous se sommes qu'au début d'un effort que nous voulons poursuivre très loin et très haut.

Quelques favorables que soient les circonstances (et elles le sont certainement dans un Liban où tout reste à faire), on ne peut prétendre, après quelques mois de travail, être arrivé très loin. Aussi bien, et beaucoup de nos lecteurs ne s'y sont pas trompés n'avons-nous accompli jusqu'ici qu'un double travail préparatoire : il nous fallait à la fois préparer notre public et nous préparer nous-mêmes. Mettre au point le climat spirituel dans lequel nous allions désormais lancer nos idées et, les mettre au point pour nous-mêmes.

C'est pour cette raison que nous sommes, volontairement, nous l'avons dit, maintenu dans la théorie, ou même seulement dans la tendance.

Les idées générales de notre doctrine sont commues :

- Acceptation du Mandat.
- Acceptation d'une collaboration franco-libanaise.
- Acceptation d'un régime représentatif.

Nos revendications primordiales ne portent pas sur ces trois principes.

Elles portent sur leur application.

Non seulement nous acceptons, mais nous désirons le Mandat, mais un Mandat qui ne s'écarte jamais de ce qui doit faire sa seule préoccupation, de ce qui est sa seule raison d'être : l'émancipation du Liban.

Nous acceptons la collaboration franco-libanaise, mais nous réclamons une collaboration véritable et effective, une collaboration qui ne joue pas avec les mots, c'est-à-dire une collaboration directe, loyale, égale surtout.

Nous acceptons le régime représentatif, un régime qui représente tout le Liban. Qu'on nous passe cette vieille distinction, qui le représente autant verticalement qu'horizontalement ; qui représente aussi bien la montagne, avec la plaine et les villes, qu'avec les propriétaires, les ouvriers, les artisans et les travailleurs de toutes sortes, mais nous réclamons un régime représentatif qui ait dépassé le stade des « langues ».

On sent quelle variété de modalités, de distinctions, de précisions souffre ce qui n'est pas ici qu'idées de base. Les modalités, ces distinctions et ces précisions arriveront en temps voulu.

*

* *

Le Mandat avoue lui-même, par la voix de ceux qui le représentent officieusement, à quelles difficultés il est aux prises. Il y a une crise du Mandat. Le Mandat, seul au pouvoir dans ce pays ne peut, avec les moyens dont il dispose, avoir raison de cette crise : car une crise morale ne sera conjurée que par des remèdes moraux.

Nous croyons que pour rendre plus agissante chez les Libanais une loi qui permettrait de noyer dans un élan de confiance et d'espoir toutes les difficultés et toutes les déceptions qui les accablent, des Libanais sont indispensables.

C'est pourquoi nous réclamons en même temps que la restauration des forces morales, la participation pour les Libanais au gouvernement de leurs pays.